

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre des
Conseillers
Municipaux

45 en Exercice
38 Présents
06 Représentés

N° 545a

OBJET:

**Voeu proposé par
les groupes
politiques de la
majorité municipale
concernant le projet
'Europa' City**

Séance du JEUDI 7 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le sept avril à 19 h 45 mn, le Conseil Municipal de la Ville de BONDY s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Madame Sylvine THOMASSIN**, Maire, sur convocation individuelle, faite en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le **30 mars 2016**.

Présents : Mme THOMASSIN Sylvine, Mme BADOUX Sylvie, M. GAUTHIER Philippe, Mme FARES-MAZOUZI Noria, M. TABOURI Abdelmagid, Mme MAAZAOUI-ACHI Dalila, M. AMMOURI Jamal, Mme BERNIERES Claudine, Mme HUGUES Agnès, M. LERMUSIAUX Thomas, M. NABAL Charles, Mme METAYER Sabrina, M. EL KASMI Boujemaa, Mme SECK Aïssata, M. VERGER Alain, M. JAKUBOWICZ Jacques, M. SOLLIER Patrick, M. HOUSSIN Joël, Mme AMBOLET Hassina, M. BROUILLARD Bertrand, Mme NAHAR HAMIDI Rabia, Mme RAJENDRAM Lilawtee, Mme CAUCHEMEZ Claire, Mme MISSIAMENOU Marie-Joséphine, Mme ABBAS Souhila, Mme DIABY Hadjanité, M. LARBI Nabil, Mme DEDONCKER Wadislawa, Mme LACOMBE-MAURIES Véronique, Mme PETITJEAN Guylène, M. RESSAIRE Philippe, Mme CHETTOUH Assina, M. HERVE Stéphen, M. ALOUT Rafik, Mme PIERRONNET Dominique, M. KADRI Hakim.

Absents excusés, ont donné procuration :

M. VIOIX Michel à Mme MAAZAOUI-ACHI Dalila
M. MATILI Mounir (arrivé à 20h37mn) à M. BROUILLARD Bertrand
M. BARADJI Madigata à Mme BADOUX Sylvie
Mme TEKKOUK Fadila à Mme FARES-MAZOUZI Noria
M. ZAHI Ali (arrivé à 21h38mn) à Mme THOMASSIN Sylvine
M. EL BAZE Sébastien à M. TABOURI Abdelmagid
M. ONG Thomas à Mme RAJENDRAM Lilawtee
M. ALLOUACHE Karim à Mme CHETTOUH Assina

Absent : M. MOUNDANGA Blaise

Conformément à l'article L.2121-15 du texte précité, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme DIABY Hadjanité, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Accusé de réception en préfecture
093-219300100-20160407-545a-DE
Date de télétransmission : 14/04/2016
Date de réception préfecture : 14/04/2016

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le vœu présenté par la majorité municipale relatif au projet « Europa » City,

APRES EN AVOIR DELIBERE ; A L'UNANIMITE ;

ADOPTE le vœu tel qu'annexé à la présente délibération.

RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



POUR EXTRAIT CONFORME
LA MAIRE DE BONDY

Alhomassin

Accusé de réception en préfecture
093-219300100-20160407-545a-DE
Date de télétransmission : 14/04/2016
Date de réception préfecture : 14/04/2016

Aulnay, un taux de chômage élevé, les habitants des villes voisines ne dispose pas d'un pouvoir d'achat suffisant.

Il faut bien noter que chaque agrandissement ou nouvelle ouverture d'un grand magasin dans la région porte un nouveau coup à l'activité des petits commerçants et artisans qui rendent de nombreux services aux populations. Notre commune a produit des efforts financiers très importants pour créer un véritable cœur de ville, avec l'installation de nouveaux commerces et bientôt d'un marché. Notre centre-ville est aujourd'hui un lieu d'échanges, de lien social, de vivre ensemble. Il est également prévu de créer des liaisons économiques avec les artères commerçantes situées en continuité du centres jusqu'à des pôles de commerces excentrés, comme la place Neuburger, le pôle gare (en passant par la rue de la République) ou l'avenue Varagnat. Nous n'accepterons pas que ces efforts soient mis à mal.

La promesse, irréaliste, de création de 11 500 emplois ne peut pas non plus justifier ce projet. Les entreprises franciliennes déplorent de grandes difficultés dans le recrutement (cuisiniers, agents de maintenance, maîtrise de magasins, jardiniers, vendeurs en produits alimentaires...), et le vivier de salariés reste faible. Il n'y aura donc aucune création d'emploi au bénéfice des riverains et Europa city n'entraînera qu'un simple déplacement géographique de postes.

Pour nous faire accepter ce nouveau projet, on pratique ainsi un odieux chantage à l'emploi, sans préciser que des centaines d'emplois disparaîtront dans les petits commerces de proximité.

Pour toutes ces raisons, à la fois économiques et écologiques, à une période où les communes tentent désespérément de créer des centres villes ou simplement de les reconquérir, les élus de la majorité municipale s'opposent à la mise en chantier du projet Europa City.

Accusé de réception en préfecture
093-219300100-20160407-545a-DE
Date de télétransmission : 14/04/2016
Date de réception préfecture : 14/04/2016